

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 4 (1863), p. 315-316

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1863__4__315_0

© Société de statistique de Paris, 1863, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

I.

Procès-verbal de la séance du 7 novembre 1863.

Le 7 novembre 1863, la Société de statistique s'est réunie sous la présidence de M. Victor Fouché, conseiller à la Cour de cassation.

Lecture est donnée du procès-verbal, qui est adopté sans réclamation.

M. le secrétaire fait connaître que les publications ci-après ont été offertes à la Société :

Par l'Académie de Stanislas, les deux derniers volumes de ses mémoires (1862);

Par M. Spiliotakis, directeur du Bureau de statistique du royaume de Grèce, le tableau du mouvement de la population dans cet État pendant l'année 1861 (1863);

Par M. Léon Michel de Trétaigne, un volume d'études historiques, ayant pour titre : *Montmartre et Clignancourt* (1862).

La Société, informée du décès de M. Villermé, membre de l'Institut, un de ses vice-présidents, décide que les regrets que lui inspire cette perte douloureuse, seront mentionnés au procès-verbal de la séance.

Elle apprend également avec regret le décès de M. Toucas, un de ses membres fondateurs.

M. le secrétaire donne lecture d'une lettre par laquelle M. Lehir transmet au bureau sa démission des fonctions de trésorier de la Société, son prochain départ de Paris ne lui permettant pas de les conserver plus longtemps.

Sur la proposition de M. le secrétaire, la Société, en exprimant ses regrets de cette démission imprévue, appelle aux fonctions de trésorier, en remplacement de M. Lehir, M. Humbert, vérificateur de l'enregistrement et des domaines. M. Humbert, présent à la séance, déclare les accepter et remercie la Société du témoignage de confiance qu'elle vient de lui donner.

La Société renvoie à sa prochaine séance, conformément à son règlement, son vote : 1^o sur la demande du titre de membre correspondant étranger, formée par M. le docteur Grætz, de Breslau, membre du conseil supérieur de santé en Prusse; 2^o sur la demande de M. Daire, un de ses membres, tendant à ce qu'il soit remplacé, comme membre de la Société, par M. A. Daire, son fils, étudiant à Paris.

M. Millot donne lecture d'un travail ayant pour titre : *Cinquième géorgique usuelle*. Il dépose sur le bureau la suite de ce travail, comprenant jusqu'à la douzième *géorgique* inclusivement.

M. Legoyt lit un travail ayant pour titre : *Les congrès de statistique et la session de Berlin.*

La séance est levée à la suite de cette lecture.